

L'été que nous venons de vivre a de nouveau démontré, s'il en était besoin, les conséquences terribles du réchauffement climatique. Il nous renforce dans notre volonté de tout faire, à notre niveau, pour poursuivre la transition écologique que nous avons initiée. Cela concerne l'ensemble des services municipaux et tous se mobilisent pour innover et pour imaginer des solutions d'économies à la hauteur de ce défi qui s'impose à l'ensemble de notre société.

Mais dans le contexte actuel pourtant un autre dérèglement nous inquiète tout autant. Et celui-là naît entièrement de la volonté de nos gouvernants.

Alors que les blessures multiples de notre corps social font chaque jour un peu plus l'actualité, alors que beaucoup d'entre nous souffrent et ont besoin de la protection de la puissance publique, rien ne semble pouvoir endiguer le dérèglement libéral qui a valeur de dogme au sommet de l'État. Que ce soit la fin du bouclier tarifaire sur l'énergie, la mise à genoux de l'hôpital public ou la désintégration progressive de notre système scolaire ou de notre protection sociale, nous devons continuer d'affirmer que d'autres choix sont possibles.

C'est ce que nous ferons à nouveau en cette rentrée en étant aux côtés des élèves de nos écoles, de leurs enseignants et des personnels municipaux impliqués au sein de la communauté éducative. Avec vous et pour vous nous poursuivons avec détermination la mission que vous nous avez confiée. Bonne rentrée à toutes et à tous.

- Pierre Allard -

» TRIBUNE «

**Notre maison brûle :
ne regardons plus ailleurs !**

Méga-feux sans précédent au Canada. Incendies gigantesques en Grèce. Ouragan et inondations en Floride. Typhon hors norme en Chine. Coulée de boue en Italie. Grêlons de la taille de balles de golf dans les Hautes-Pyrénées et dans la Haute-Marne. Tempête mortelle en Corse. Sécheresse chez nous...

L'actualité de cet été regorge d'exemples de phénomènes météorologiques d'une violence inédite. Alors, face à cet emballement des événements exceptionnels, **qui peut encore être dans le déni des effets destructeurs du réchauffement climatique ?**

Toutes nos actions doivent donc être guidées par la nécessité de préserver nos conditions d'existence. Il nous faut **reconsidérer notre rapport à la planète et aux limites de ses ressources** pour changer nos modes de vie, de production et de consommation. En somme, **il est urgent de nous adapter et d'agir** pour limiter la hausse du réchauffement sous peine de voir se réaliser les pires scénarios envisagés par les scientifiques qui avaient déjà prédit ce que nous vivons...

Optons ensemble pour cet **objectif fédérateur** à l'heure où notre société connaît de multiples déchirements. Agissons à toutes les échelles ; rien ne doit être négligé. Tel est le sens de **l'engagement de notre collectif Énergie citoyenne** : écologie, solidarité et démocratie sont plus que jamais liées.

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.46.66.24.97

Site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

S'ENGAGER Plantation de haies POUR L'ENVIRONNEMENT

On se souvient que la première opération de plantation de haies avait été réalisée sur le secteur de Chabanas - Forgeix en 2019 et 2020. Elle avait permis de planter un linéaire total, incluant des arbres fruitiers, d'environ 335 mètres. La seconde opération en 2021 et 2022 aux abords de Croyer et Chabanas avait permis de planter un linéaire d'environ 430 mètres. Soit un total à ce jour de presque 800 mètres de plantations.

Pour poursuivre cette action, le maire de la commune, Pierre Allard, et la présidente de l'association *Prom'Haies Nouvelle-Aquitaine*, Jacqueline Ajer, ont signé au mois de juillet une convention établissant un programme pluriannuel de plantation entre 2023 et 2026.

Les objectifs de cette convention sont les suivants : promouvoir et défendre la multifonctionnalité de la haie et de l'arbre hors-forêt auprès de tous, usagers (habitants, élèves, étudiants...) et gestionnaires (agriculteurs, collectivités, pouvoirs publics...) par l'information et la formation ; assurer l'assistance technique auprès de tous les porteurs de projet ; développer et accompagner des initiatives avec les territoires et les acteurs du territoire régional ; expérimenter différentes techniques autour de la plantation, l'entretien et la régénération. C'est plus de 8 000 euros par an que la commune va investir dans cette opération essentielle pour le mieux-être environnemental de son territoire.



» AGENDA «

Vendredi 22 septembre : Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - De 15h à 19h. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Samedi 23 et dimanche 24 septembre : 21^e rallye régional Vienne-Glane organisé par l'ASA Terre.

Dimanche 24 septembre : Prix de la Ville de Saint-Junien. Pétanque. Salle des Seilles.

Du mercredi 27 septembre au dimanche 1^{er} octobre : Exposition Annuelle Je peins, je ne tremble pas. Exposition-Vente d'objets d'art réalisés par des malades de Parkinson ou leurs aidants ou proches. Exposition d'objets d'art tels que tableaux, sculptures, coutures, faïences ou tout autre objet montrant que la maladie n'est pas un obstacle à leur création et leur réalisation. Espace culturel Laurentine-Teillet - Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 19h.

Du vendredi 29 septembre au di-

manche 8 octobre : Exposition De la Terre à l'essentiel. Sculptures et peintures (céramiques, porcelaines, pierres, huiles, aquarelles...) par l'association *Parfum de terre*. Halle aux grains - Tous les jours de 14h à 19h.

Vendredi 29 septembre : Conférence sur la ressource en eau du territoire et l'effacement du gué Giraud. Salle des fêtes - 18h30.

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre : Anniversaire des 5 ans de l'effacement du barrage du Gué Giraud. Samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 17h.

Dimanche 1^{er} octobre : Vide grenier du Mas et marché de producteurs. Restauration sur place - 06 08 13 37 52

Mercredi 4 octobre : La Petite Histoire. Médiathèque - 16H30. Informations au 05 55 02 17 17.

Samedi 7 au dimanche 8 octobre : Bourse d'échange du CVAM. Salle des congrès.

LE P'TIT BONJOUR



Saint-Ju n'a pas fini de s'amuser !

Prenant la suite de « Comme un effet de l'art scène » avec la volonté d'initier de nouveaux partenariats pour l'animation du centre-ville, « Saint-Ju Sa muse » est une initiative conjointe de la Ville et de l'association *Pont Levis* qui, cette année, ne pouvait pas organiser le festival « Muse en scène » en raison des Ostensions. Les trois concerts organisés place Lacôte ont connu un vrai succès avec 700 personnes pour le premier concert et autour de 1000 personnes pour les deuxième et troisième rendez-vous qui se sont déroulés les 14 août et 2 septembre. Des food-trucks étaient également de la partie pour proposer des soirées d'animation complètes... Le public ne s'y est pas trompé en répondant massivement présent !

L'ÉDUCATION : Rentrée scolaire UNE PRIORITÉ DE LA VILLE

L'heure de la rentrée a sonné pour les élèves des écoles de Saint-Junien, pour leurs enseignants mais aussi pour le personnel communal impliqué dans la vie des établissements scolaires et auquel on ne pense pas toujours.

La commune en effet, en plus d'assurer l'entretien des bâtiments tout au long de l'année, intervient également dans le quotidien des petits Saint-Juniauds.

Les agents territoriaux spécialisées des écoles maternelles (ATSEM) accompagnent notamment les élèves durant toute leur journée - elles sont onze à l'heure actuelle (1 par classe) ; les agents d'entretien et de restauration sont une trentaine ; les éducateurs des activités physiques et sportives, qui interviennent sur le temps scolaire, sont deux ; une autre mission très importante concerne l'animation du temps périscolaire, as-

surée par 19 agents.

Autant de fonctions, autant de métiers qui sont essentiels pour les parents et la communauté éducative et qui relèvent de la compétence communale.

Pour cette rentrée proprement dite, le nombre d'enfants ayant repris le chemin des écoles s'élève à 818 (+19 par rapport à 2022), un nombre qui inclut les classes ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) et 12 enfants de l'Institut médico-éducatif (IME). Ils se répartissent comme suit : Cachin : 77 ; République : 176 ; Maternelle Chantemerle : 76 ; Élémentaire Chantemerle : 144 ; Glane : 118 ; Maternelle Joliot-Curie : 77 ; Élémentaire Joliot-Curie : 150. Souhaitons leur, ainsi qu'à leurs enseignants et au personnel de la commune, une excellente rentrée et une année scolaire couronnée de succès.



Les aides municipales en faveur de l'éducation.

50 € / enfant + 50 € / classe pour l'achat de fournitures scolaires, revues et manuels

1 SORTIE EXTRA MUROS / an + 1 SORTIE de fin d'année pour les CM2 + les déplacements en **BUS** à St Junien + la participation aux **TRANSPORTS SCOLAIRES**

ENTRÉES au cinéma, spectacles et musées
Participation aux **PREMIERS JOURS** en classe de découverte

Le budget global du service Éducation de la mairie s'élève à 120 000 € cette année.

+ 1 ATSEM pour chaque classe de maternelle + **2 ETAPS** pour les cours de sport + **RESTAURATION SCOLAIRE + ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**

Les professeurs de musique et les maîtres nageurs de la communauté de communes interviennent aussi auprès des élèves.

48 H POUR FÊTER LA NATURE

Gué Giraud

La Ville de Saint-Junien, le conseil municipal d'enfants, le syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (SABV), la FREDON, le conservatoire des espaces naturels, la fédération de pêche, la ligue de protection des oiseaux, l'office de tourisme intercommunal et SOS Faune sauvage s'associent pour faire du 30 septembre et du 1^{er} octobre des journées de fête dans le cadre des **48h Nature** organisées par la région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agira en effet de célébrer de la plus belle des manières l'anniversaire des cinq ans de l'effacement du barrage du gué Giraud.

Les scolaires ne seront pas oubliés puisque la semaine précédant la manifestation, des représentants du SABV se rendront dans les écoles de la commune avec leur bus pédagogique, la journée du vendredi étant consacrée à l'accueil sur le site des collégiens et des lycéens. Le week-end, les animations battront leur plein avec de nombreuses expositions, des sorties naturalistes ou ornithologiques et même un simulateur de pêche. Des food-trucks permettront au public de recharger ses batteries (le détail du programme sera disponible sur le site de la ville).

Rappelons que le barrage du gué Giraud a été construit en 1952 et que pendant 60 ans il a fait partie de la vie des habitants de la commune. Devenu obsolète, son effacement a permis de rendre à la Glane son cours naturel. Il nous permet aujourd'hui de découvrir un superbe espace naturel qui bénéficiera bientôt d'un sentier d'interprétation dédié pour tout savoir de sa faune et de sa flore.



VITE DIT

Concours des maisons fleuries 2023



Les sept membres du jury du Concours des maisons fleuries, composé d'adhérents des associations de Peyrilhac, Rochechouart, Veyrac et Isle ont été surpris par la qualité des massifs et des jardins qu'ils ont pu admirer à Saint-Junien malgré la météo et ses fortes chaleurs.

Les élus de la commune et l'association des Amis des fleurs ont eu le plaisir d'enregistrer sept nouvelles inscriptions malgré le désistement de plusieurs participants en raison des travaux effectués sur les façades des immeubles du quartier de Fayolas.

L'année prochaine, les élus souhaitent d'une part avancer la date du passage du jury à la demande de plusieurs participants et d'autre part travailler conjointement avec l'association des commerçants du centre-ville et avec La Parenthèse.

Tous les participants au concours recevront une récompense lors d'une cérémonie qui se déroulera dans le courant du mois de novembre. Les lauréats des différentes catégories sont les suivants : Marie-Paule Ferrès ; Germaine Boyer ; Jean-Michel Boyer ; Sabrina Lebègue ; le village de Roche ; Le Comodoliac ; Marcel Fraisseix ; Sandrine et Alan Balestrat-Duval et Noëlle Chaput . Bravo à eux !

Règlement local de publicité

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du règlement local de publicité de Saint-Junien, une enquête publique sera menée du 2 octobre au 2 novembre 2023. Des permanences du commissaire enquêteur auront lieu dans l'enceinte de la mairie.

Plus que des jardins à partager

Comme chaque année, le centre communal d'action sociale a organisé, le 13 juillet dernier, un goûter avec les usagers des jardins familiaux. Une belle façon pour eux de faire visiter leur espace et de faire admirer le travail qu'ils effectuent sur leurs parcelles mais aussi de partager un moment de convivialité toujours très apprécié.



Conso'chauff : mieux maîtriser ses dépenses

Le jeudi 19 octobre 2023, à la Parenthèse du O, se déroulera, de 14h à 16h30, une action collective « Conso'chauff » menée en partenariat entre le centre social, Saint-Junien Habitat, la Maison du département, le conseil départemental de la Haute-Vienne et EDF. Elle s'adresse à toutes les personnes domiciliées sur la commune (sur inscription au 07 61 64 42 75 jusqu'au lundi 16 octobre). Elle permettra aux participants d'apprendre les bons gestes pour limiter leur consommation énergétique.

UNE RENTRÉE

Sport & environnement

AUX COULEURS DU SPORT

La rentrée s'annonce sportive mais aussi vertueuse à Saint-Junien, comme vient de le démontrer la tenue de la première édition de la manifestation « Samedi, j'ai sport » qui s'est déroulée en centre-ville le samedi 2 septembre dernier, à l'initiative du service Sports & Manifestations de la commune. Une trentaine d'associations sportives étaient représentées témoignant du dynamisme et de la diversité des activités dans notre ville.

Saint-Junien vient d'obtenir le label Ville active et sportive

Un dynamisme salué par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS) qui vient de décerner à Saint-Junien le label *Ville active et sportive* agrémenté de deux lauriers.

Composé au niveau national des élus locaux en charge du sport, le label qu'attribue cette association, sous le patronage du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, est d'une grande importance notamment pour les demandes de subventions que la commune pourrait être amenée à demander.

Les deux lauriers viennent consacrer une ville capable de proposer une politique sportive innovante et une offre d'activités

physiques et sportives diversifiée, en plus de gérer et d'utiliser un parc d'équipements sportifs, de sites et d'espaces de nature en adéquation avec cette offre. Ce label constitue une belle source de satisfaction pour Philippe Gandois, adjoint au maire en charge du sport pour tous, des loisirs et du tourisme : « *il s'agit d'une très belle reconnaissance de la qualité et de la variété de nos associations, de nos installations et de l'engagement de la municipalité en faveur du sport* » note l'élu.

Mais, comme dans tous les aspects de la politique municipale, la question du développement durable et de la transition écologique reste primordiale.

C'est pour cette raison que la Ville de Saint-Junien a décidé de mettre en place une charte du sport éco-responsable avec les clubs sportifs auxquels elle est liée par une convention d'objectifs. Très concrètement, chacun de ces clubs va se doter d'une personne référente en charge de faire respecter, de sensibiliser et d'accompagner les dirigeants, les licenciés, les éducateurs et les bénévoles, ainsi que le public des événements qu'il organise, dans la mise en œuvre de mesures simples visant à limiter la consommation et à préserver la ressource en eau et à économiser les ressources énergétiques.

« *Notre objectif va être d'étendre progressive-*

ment cette charte à l'ensemble des associations sportives. Il n'y a là rien de très compliqué. Nous faisons simplement appel au bon sens de tout un chacun pour mettre en valeur les bonnes pratiques » explique Philippe Gandois.

223 arbres vont être plantés sur l'île de Navière.

Permettre au monde du sport de s'approprier le sujet du développement durable, c'est également l'objectif d'Aline Varinot. Chargée de mission de l'association *Match for green*, la handballeuse s'est faite randonneuse cet été pour parcourir le GR 223 qui relie Honfleur au Mont Saint-Michel. Du 26 juin au 16 juillet, elle a marché 35 à 40 km par jour mais elle a aussi participé à des actions de sensibilisation auprès des enfants des écoles, des accueils de loisirs ou des collectivités jalonnant sa route. Cette aventure lui a permis de collecter 223 arbres (financés par la MAIF) qui seront plantés à l'automne sur l'île de Chail-lac, permettant au territoire de conserver une trace de ce bel exploit.

